



SMIC

L'indispensable coup de pouce refusé par le gouvernement !

Alors que les salaires sont en berne et que le pouvoir d'achat des ménages diminue, le ministre du Travail vient d'annoncer à la CNNC une revalorisation du SMIC de 1,1%, soit l'application stricte des règles automatiques de revalorisation.

C'est une décision qui nuit au pouvoir d'achat et à la croissance.

L'évolution du Produit Intérieur Brut dépend de la consommation et des salaires. Le SMIC demeure un levier, à la disposition du gouvernement, en termes de salaire minimum mais aussi pour favoriser les dynamiques salariales via les grilles de salaires dans les entreprises.

Il est incompréhensible que le gouvernement se refuse à utiliser ce levier.

Le gouvernement s'enferme dans les préconisations du groupe expert sur le SMIC, celui-ci reprenant les thèses patronales qui font des salaires une « charge » nuisant à l'emploi. C'est pourtant par la reconnaissance des qualifications et leur juste rémunération que l'on relancera la consommation et la croissance.

Le gouvernement aurait pu s'appuyer sur les expressions dans le cadre de la CNNC. 3 organisations syndicales de salariés représentant 59,53% des salariés du privé ont formulé l'urgente nécessité d'un coup de pouce sur le SMIC. Elles n'ont pas été entendues.

Pour la CGT, le SMIC doit être augmenté immédiatement et atteindre rapidement 1700 euros par mois.

Elle appelle les salariés à se mobiliser dans l'unité la plus large afin d'obtenir cette augmentation et l'ouverture de négociation sur les salaires.

Montreuil, le 16 décembre 2013